

Francesca Parato, Avocat

Née à Turin le 15 novembre 1988, elle a obtenu un diplôme au lycée classique "Vittorio Alfieri" de Turin. Elle s'est diplômée en droit en 2012 à l'Université de Turin avec une thèse en législation alimentaire sur le sujet «*Etiquetage des produits alimentaires*».

Elle a travaillé comme stagiaire pour devenir avocat auprès de deux cabinets d'avocats: un premier cabinet spécialisé en législation alimentaire, surtout en droit pénal et administratif et un deuxième cabinet actif dans le domaine du droit civil et particulièrement sur l'assistance judiciaire ou extrajudiciaire aux entreprises, notamment en rapport aux contrats commerciaux.

Pendant la période comme stagiaire elle a participé au Master "*Droit alimentaire*" organisé par l'Université du Piedmont. En 2015 elle a obtenu le titre d'Avocat et a été admise au barreau auprès de la Cour d'Appel de Turin en mars 2016. Depuis l'année 2015 elle collabore avec l'Union des Entrepreneurs de Turin pour la "*Nouvelle Revue Juridique, avec observatoire du droit communautaire*". Elle a commencé sa collaboration avec le cabinet VENTURELLO E BOTTARINI, AVVOCATI en Mai 2016.

Depuis l'année 2016 elle travaille comme conseil pour les entreprises dans le domaine du droit de la privacy afin de l'adaptation à la nouvelle discipline de l'Union Européenne.

A' partir de novembre 2017 elle coopère avec l'équipe privacy de l'Association de l'Industrie de Turin.

Depuis novembre 2018 elle recouvre le rôle de Responsable de la Protection des Données (DPO) pour une association professionnelle .

A' partir de novembre 2018 elle est membre de l'Association AGAT.

Elle parle couramment l'anglais et le français et l'utilise lors de son activité professionnelle avec les clients étrangers.

En 2019, elle a suivi le "Cours théorique et pratique pour la formation du délégué à la protection des données", organisé par le Barreau de Turin.

En 2019, elle a organisé des cours de formation sur la nouvelle législation relative au traitement et à la circulation des informations personnelles, et a enseigné dans des institutions privées.

À partir de 2019, elle est chargée de cours à l'ENAIPI PIEMONTE (Ente Nazionale Acli Istruzione Professionale), basée à Turin, dans le cadre du cours de formation pour Techniciens en production vidéo, sur les aspects juridiques pertinents dans le domaine de la production audio-vidéo, sur les aspects de la protection des informations personnelles, les droits d'auteur et droits voisins, les droits des personnalité et de la protection de biens culturels.

À partir de 2020, elle est chargée de cours à l'ENAIPIEMONTE (Ente Nazionale Acli Istruzione Professionale), bureau de Turin également pour du cours de formation pour de technicien graphique pour le multimédia et la conception de sites web, sur les profils de protection du droit d'auteur, des droits connexes et des droits relatifs aux données personnelles, avec une référence particulière à la protection d'un site web et des œuvres sur Internet.

Depuis novembre 2021 elle occupe la position de délégué à la protection des données (DPD) pour une fondation publique.

Depuis décembre 2022, il collabore avec l'association REP - *Réseau Entreprendre Piemonte*, dont l'avocat Marco Venturello est membre, pour organiser une "*Masterclass en droit des affaires*" destinée aux start-ups et aux autres entreprises membres.